

Nom de l'action	Végétaliser l'entrée de ville
Axe de rattachement	Axe 4 – Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine
Date de signature de l'avenant 7	
Description générale	<p>La phase 2 du programme ACV a fait des entrées de ville l'une des priorités concernant la redynamisation du cœur de ville en insistant sur la nécessité de les requalifier et des les connecter au mieux à l'hypercentre. Dans le cadre de l'inscription du secteur Val d'Arquet, la Ville souhaite requalifier de manière complète et durable cette entrée de ville en travaillant sur ce qui fait ville : habitat, commerces, accessibilité, espaces publics, patrimoine, équipements, services, etc.</p> <p>D'où l'intérêt d'inscrire des opérations œuvrant dans la transition écologique et notamment la nature en ville, priorité également formulée dans cette phase 2 du programme. Il est proposé ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De réaliser une coulée verte d'une superficie de plus de 3,6 hectares au cœur du projet de logements du Val d'Arquet. Cette coulée verte intégrera d'une part la batterie de blockhaus du site, mais aussi le talus planté créé le long de la route des Graves de Mer et permettra des connexions piétonnes et cyclables vers les lotissements avoisinants. Cet espace vert très important permettra de favoriser la biodiversité, grâce à la mise en œuvre d'une gestion différenciée ; • De végétaliser le parking Coubertin par la plantation de 40 arbres à haute tige afin de végétaliser un vaste espace imperméabilisé. Cela supposera de creuser les fosses d'arbres, d'apporter de la terre végétale et des amendements, de fournir et planter les arbres de haute tige, de végétaliser les pieds d'arbres, d'assurer leur tuteurage et de protéger les zones plantées des voitures en stationnement
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Accroître l'attractivité du territoire • Végétaliser l'entrée de ville dans une logique de nature en ville • Améliorer le cadre de vie • Requalifier l'entrée de ville du Val d'Arquet • Permettre la continuité de la trame verte et bleue • Être écologiquement exemplaire • Lutter contre le réchauffement climatique
Intervenants	<p>Ville de Dieppe, Privé</p> <p>Partenaires :</p>
Budget global	
Modalité de financement	<p>AY.4.5.1 : dans le projet d'ensemble de l'opération Val d'Arquet porté par le bailleur social, il est prévu un poste de dépenses comprenant les aménagements paysagers dont la coulée verte, les espaces publics, les mobilités douces, l'accessibilité, l'hydrologie douce, les aires de jeux, valorisation des blockhaus, etc.</p> <p>→ Ce poste est estimé à hauteur de 9 612 311 € (HT) – 11 312 809 € TTC.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ville de Dieppe : <ul style="list-style-type: none"> ○ AY.4.5.2 : 38 400 €
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de réunions tenues • Esquisses réalisées • Espèces envisagées
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation des projets • Espèces plantées • Satisfecit • Qualité des aménagements

➔ CONTENU DE L'ACTION

Opérations		Description	Calendrier		Budget
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)
AY.4.5.1	Coulée verte	Végétalisation du cœur du nouveau quartier en entrée de ville	2025	2028	Cf détail modalités de fnct
AY.4.5.2	Végétalisation du parking Coubertin	Végétalisation du parking Coubertin avec 40 nouvelles plantations	2025	2028	38 400